



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Madame KOENDERS
Secrétaire de séance : Madame BALSON
Convocation envoyée le 6 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Philippe THIRION
Madame Kildine BATAILLE	Madame Danielle JUBAN	Madame Valérie TEISSEIRE
Madame Delphine BLAYA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Ludmila MONTEIRO	
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Laurence GERBET	

Membres absents :

Monsieur David HAEGY	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Olivier MULLER	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : FINANCES**Produits irrécouvrables - Admission en non-valeur**

Monsieur le Comptable Public, responsable du Service de Gestion Comptable (SGC, ex Trésorerie Municipale) a fait parvenir à la Ville des états de produits irrécouvrables dont le montant total s'établit à 18 975,84 € et qui concernent en particulier des droits de voirie et des prestations péri-scolaires.

Ces créances n'ont pas pu être recouvrées pour cause, principalement, de combinaisons infructueuses d'actes de poursuite et de certificats d'irrécouvrabilité, qui représentent plus de 92 % du total des produits irrécouvrables transmis par Monsieur le Comptable Public, soit la somme de 17 529,68 €.

Monsieur le Comptable Public demande donc l'admission en non-valeur de ces produits irrécouvrables, et la décharge de son compte de gestion pour la somme de 18 975,84 €, étant donné que toutes les voies de droit ont été épuisées, sans succès quant au recouvrement de ces créances.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de prononcer** l'admission en non-valeur de la somme de 18 975,84 €, au titre des produits irrécouvrables.

SCRUTIN	POUR : 57	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	

**Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Nathalie KOENDERS,
Maire de Dijon**